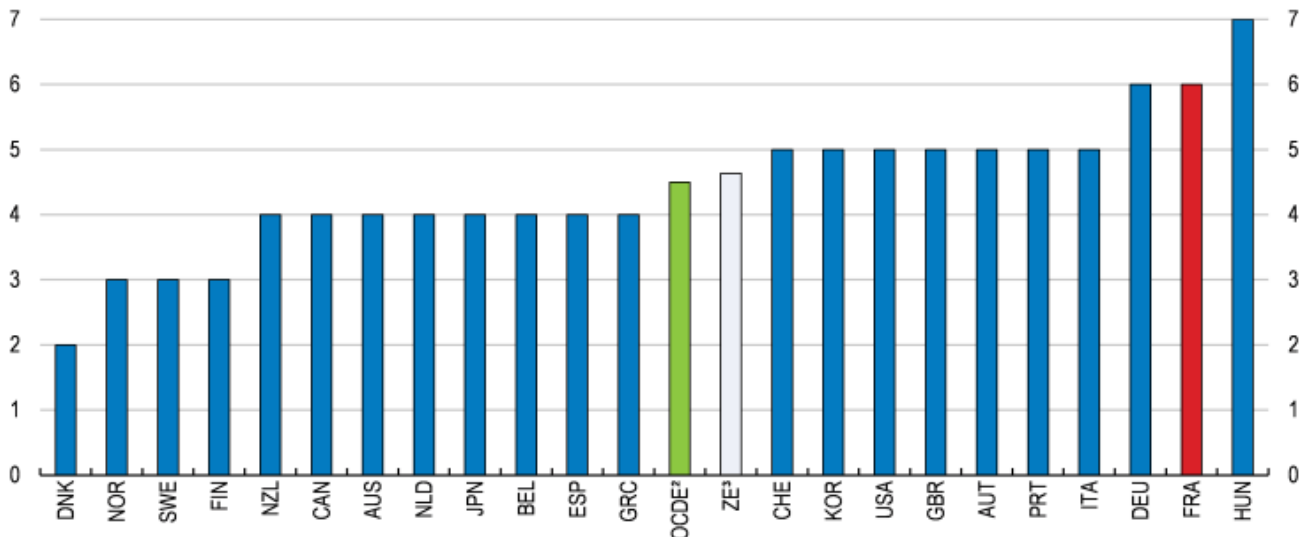


# La France, les inégalités et l'ascenseur social

par Laurence Boone, Cheffe économiste de l'OCDE et Antoine Goujard, Bureau France, Département économique de l'OCDE

Les récentes manifestations des gilets jaunes pourraient n'être qu'une variante des fractures territoriales et sociales potentiellement liées à un même phénomène de rejet de la mondialisation qui s'est retrouvé dans plusieurs pays de l'OCDE. C'est probablement en partie le cas, mais les raisons de ce mouvement trouvent aussi leur racine dans une profonde inégalité des chances. Il faut plus de 6 générations en France à une personne du bas de la distribution des revenus pour en rejoindre la moyenne. Plus de 15% des adolescents de 15 ans ont de faibles compétences numériques et de compréhension, ce qui se traduira probablement par des difficultés d'insertion dans la vie professionnelle. Seule la Hongrie montre plus de déterminisme social dans tous les pays de l'OCDE que la France.

## La mobilité intergénérationnelle est faible Nombre de générations pour atteindre le revenu moyen<sup>1</sup>



1. Nombre de générations qu'il faudrait aux descendants d'une famille située dans le décile inférieur pour atteindre le revenu moyen dans la société.

2. Moyenne non pondérée entre pays sur la base des données disponibles (24 pays).

3. États membres de la zone euro qui sont également membres de l'OCDE (17 pays), à l'exclusion du Luxembourg ainsi que de l'ensemble des pays de l'Europe orientale.

Source : OCDE (2018), *A Broken Social Elevator? How to Promote Social Mobility*, Éditions OCDE, Paris.

## Des inégalités des chances qui se reproduisent à travers le système éducatif et les générations

Contrairement à ce qui est souvent affirmé, la France souffre non pas d'une trop faible redistribution, mais d'une inégalité des chances qui perpétue les situations économiques et sociales de génération en génération. Dit autrement, l'ascenseur social est en panne et depuis longtemps. Cette inégalité des chances ne frappe pas que les plus pauvres : elle affecte aussi en partie les classes moyennes.

**Les disparités entre catégories socio-professionnelles et territoires s'ancrent dès le plus jeune âge.** Alors que le système social et les aides publiques prennent en charge la garde des jeunes enfants de façon importante, chez le tiers de la population le moins aisé, seuls 30% des enfants

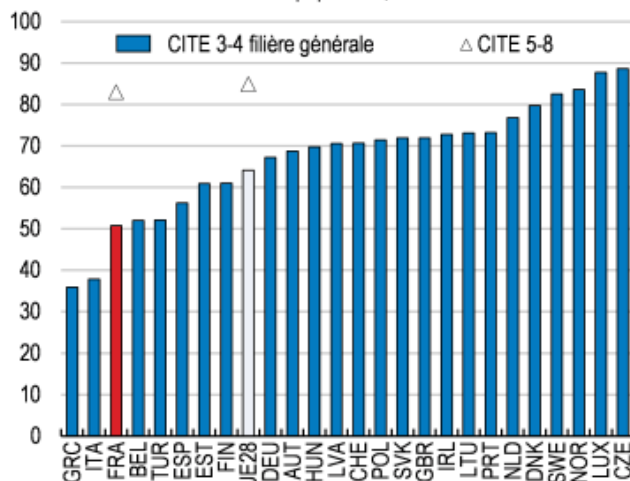
intègrent des modes d'accueil dits « formels », crèches, halte-garderie ou assistantes maternelles, contre près de 60% pour l'ensemble de la population. C'est en partie une question d'accès : selon la commune ou le quartier où l'on habite, ces modes de gardes sont plus ou moins développés. Or ils permettent le développement dès le plus jeune âge des enfants, leur socialisation et leur éveil.

***Les désavantages d'un milieu socio-économique moins favorisé se poursuivent à l'école.*** Les performances des élèves de 15 ans sont mesurées par l'OCDE dans les études PISA. Celles-ci révèlent qu'en France, la part des élèves ayant de faibles compétences de compréhension des textes et des mathématiques atteint les 15%, soit parmi les plus élevées des pays de l'OCDE. En outre, les mêmes études PISA montrent que l'influence du milieu social sur les performances scolaires est parmi les plus élevées des pays de l'OCDE, et tout particulièrement en mathématiques, matière qui, comme on le sait, conditionne beaucoup l'accès aux meilleures filières éducatives en France. Là encore, les disparités territoriales jouent un rôle important, avec des difficultés accrues pour attirer des enseignants expérimentés et des concentrations d'élèves en difficulté dans certaines écoles et zones géographiques.

## Le système éducatif perpétue des disparités importantes

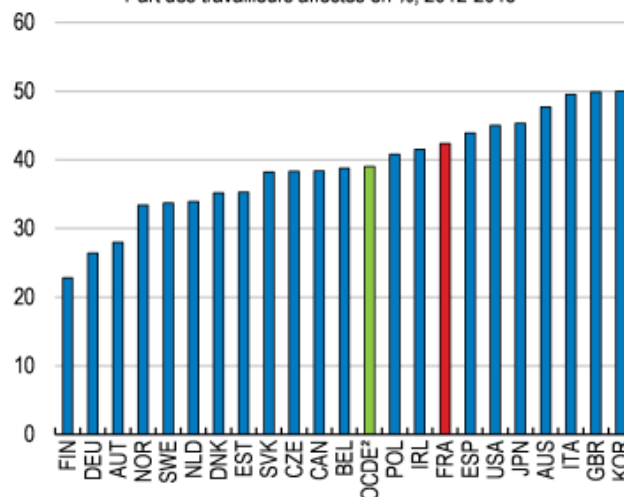
### A. Taux d'emploi des sortants du système éducatif<sup>1</sup>

En % de la population, 2017



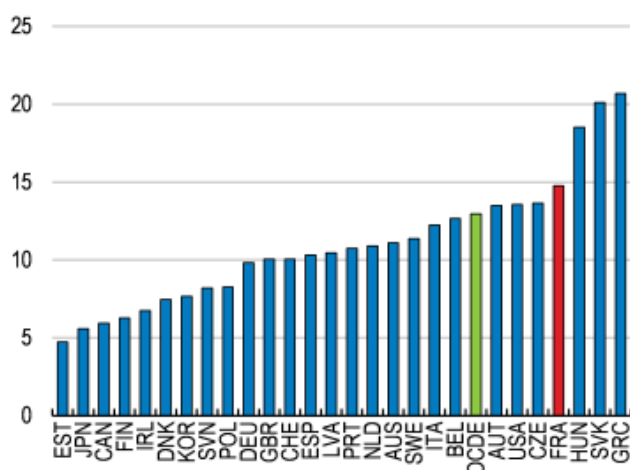
### B. Inadéquation des domaines d'études<sup>2</sup>

Part des travailleurs affectés en %, 2012-2015



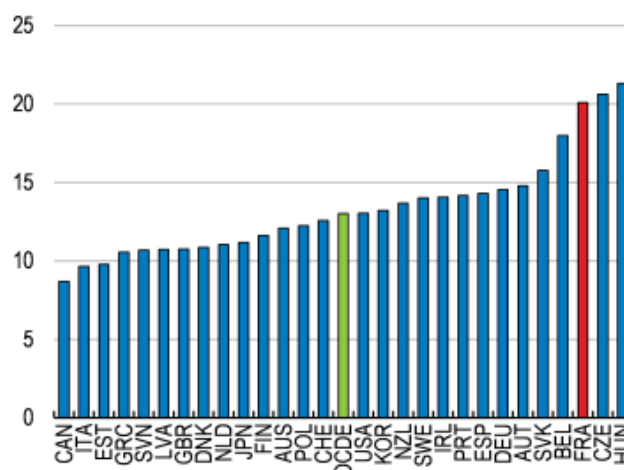
### C. Part des élèves ayant de faibles compétences<sup>3</sup>

En %, 2015



### D. Influence du milieu social sur les performances scolaires<sup>4</sup>

En %, 2015<sup>4</sup>



1. Taux d'emploi des personnes âgées de 20 à 34 ans ayant achevé leurs études avec un diplôme de niveau moyen (niveaux de 3 à 4 de la CITE, filière générale) ou de niveau élevé (niveaux de 5 à 8 de la CITE) avant l'enquête, et qui ne le sont pas actuellement inscrits dans toute autre éducation ou formation formelle ou non formelle.
2. Moyenne simple sur les 22 pays pour lesquels les données sont disponibles.
3. Pourcentage des élèves ayant de faibles résultats dans les trois domaines de PISA (sciences, lecture et mathématiques).
4. Variation des performances des élèves en mathématiques expliquée par le contexte socio-économique, mesurée à l'aide de l'indice PISA de statut économique, social et culturel.

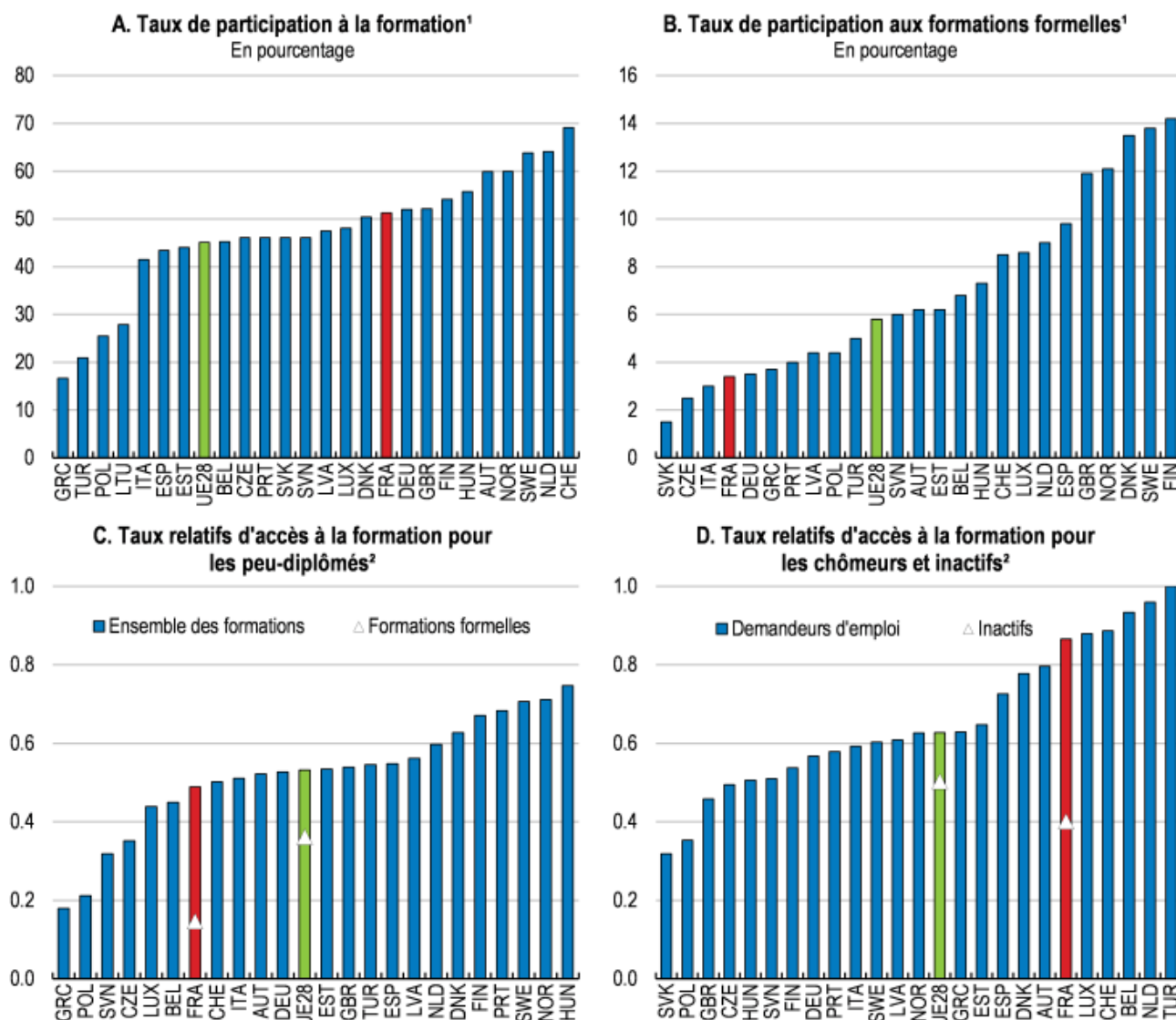
Source : Eurostat (2018), « Statut au regard de l'emploi des jeunes par années depuis l'achèvement du plus haut niveau d'éducation », base de données Eurostat ; OCDE (2013), Base de données des Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 ; OCDE (2016), *Résultats du PISA 2015 (Volume I), L'excellence et l'équité dans l'éducation*, Éditions OCDE, Paris.

**Les divergences de niveau d'éducation conditionnent l'accès à l'emploi.** Les jeunes sans formation et sans emploi représentent une part plus importante en France que la moyenne de l'Union européenne. Or l'insertion dans le marché du travail est très différente selon le niveau de qualification, avec une prime nettement plus élevée qu'ailleurs aux hauts diplômés. Les sortants du système éducatif avec un diplôme

moyen de la filière générale (du secondaire ou post-secondaire non supérieur) ont un taux d'emploi, de 51%, parmi les plus faibles de l'Union européenne (seules l'Italie et la Grèce font pire). Alors que le taux d'emploi des diplômés du supérieur s'élève à 83%, et se situe dans la moyenne de l'Union Européenne.

***Ces divergences d'accès au marché du travail se poursuivent tout au long de la vie, notamment parce que le système de formation professionnelle ne permet pas de remédier à ces inégalités chez les moins qualifiés.*** La part élevée de jeunes peu qualifiés persiste à travers les générations et la part des adultes faiblement qualifiés est également parmi les plus élevées des pays de l'OCDE : la France se classe au 5<sup>ème</sup> rang des pays où les compétences des adultes sont les plus faibles mesurées par PIAAC, l'enquête d'évaluation des compétences des adultes de l'OCDE. Ce qui n'est pas corrigé par l'accès à la formation professionnelle. D'abord, les peu diplômés ont 50% moins de chances d'avoir accès à une formation que les autres. Ensuite, le taux de participation aux formations formelles dans l'éventail de formation professionnelle disponible est, là encore, parmi les plus faibles des pays de l'OCDE. Les récentes réformes visent à changer cela mais de gros efforts restent à faire : si des plans ponctuels ont récemment soutenu l'accès des chômeurs à la formation, cela n'a pas été le cas pour les inactifs.

## L'accès à la formation professionnelle demeure inégal, 2016



1. Participation des adultes de 25 à 64 ans à l'éducation ou à la formation au cours des douze derniers mois.

2. Rapport des taux de participation à la formation des adultes ayant un niveau de formation au premier cycle de l'enseignement secondaire (respectivement des chômeurs ou inactifs, pour le panneau D) par rapport au taux de participation de l'ensemble des adultes.

Source : Eurostat (2018), "Formation des adultes : Taux de participation à l'éducation et à la formation", base de données Eurostat.

### Les écarts de revenus reflètent les disparités

**d'accès au travail et la fiscalité.** En France, le revenu des 20% les plus pauvres, comme le revenu disponible médian, n'a pas cru de 2008 à 2016. Le système d'allègement de cotisations

sociales a certes permis de réduire de façon significative le coût du travail au

niveau du SMIC mais les cotisations sociales continuent de peser lourdement au

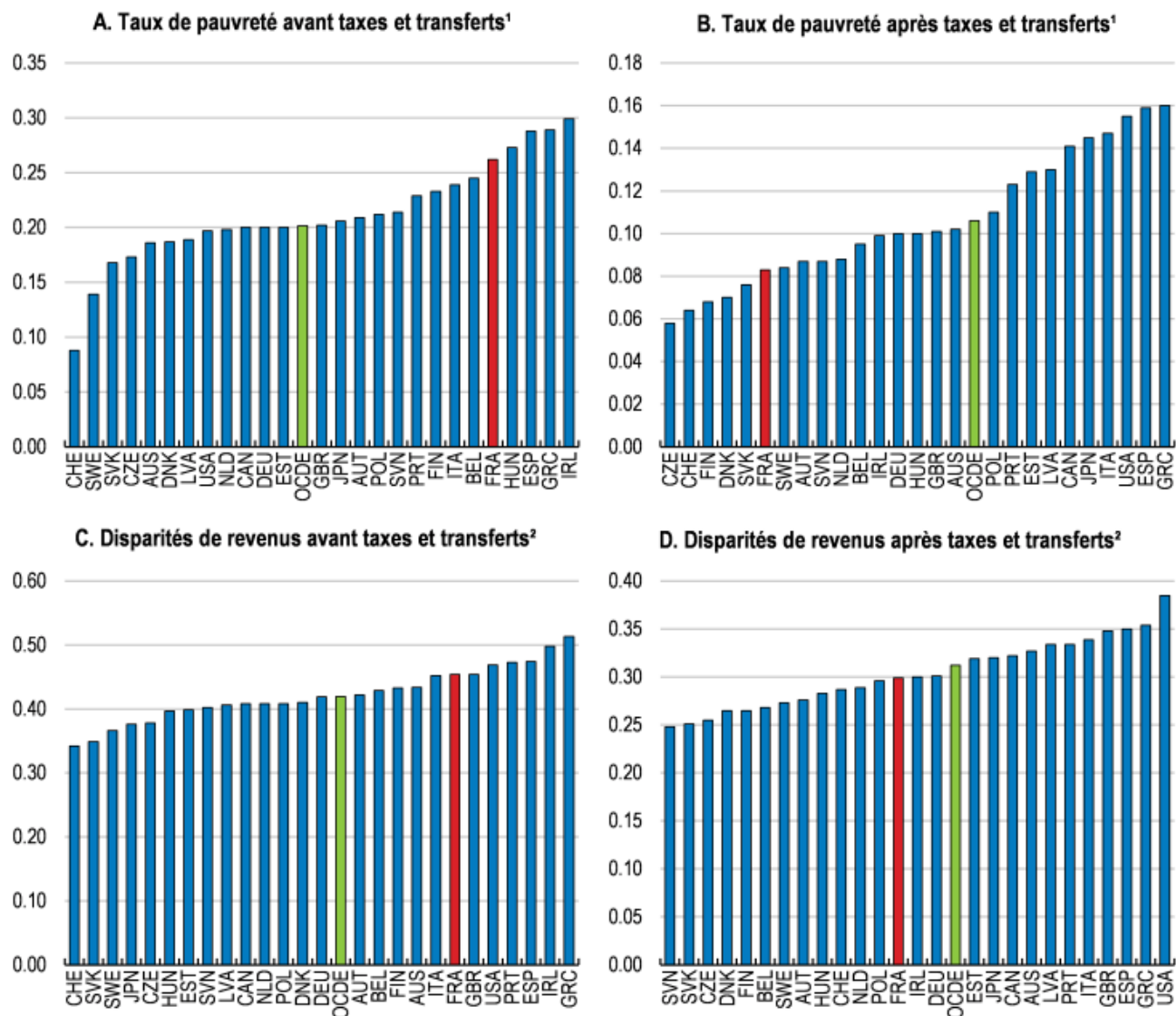
niveau du salaire médian. Les cotisations sociales employeurs en part du

salaires brut sont très faibles au niveau du SMIC à 4% avec les derniers allègements, mais celles portant sur le revenu médian s'élèvent à 36%, un écart unique dans les pays de l'OCDE. Même si cela contribue à soutenir de façon bienvenue l'emploi des peu qualifiés, c'est probablement aussi un frein à l'augmentation des revenus entre salaire minimum et médian, ce qui peut expliquer en partie la faible progression du pouvoir d'achat des travailleurs à bas salaires.

***Le système de redistribution corrige des inégalités les plus criantes mais bénéficie peu aux classes moyennes.*** Le système de redistribution en France est important et corrige bien la pauvreté via d'importants transferts vers les ménages les moins aisés. Néanmoins, avant impôts et transferts, les inégalités des revenus de la population sont élevées par rapport à la moyenne de l'OCDE. Le système d'impôts et transferts, incluant les prestations chômage et retraites, ne ramène les inégalités de la distribution de revenus qu'au niveau de la moyenne de l'OCDE. Cela suggère une moins forte redistribution des transferts nets d'impôts en faveur des classes moyennes.

## Les inégalités de revenus sont modérées par les impôts et transferts sociaux

Population de 18 à 65 ans, 2016 ou dernière année disponible



1. Taux de pauvreté au seuil de 50% du revenu médian équivalisé.

2. Coefficient de Gini.

Source : OCDE (2018), Statistiques de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté (base de données).

**À ces écarts de distribution de revenus, il faut ajouter des dépenses contraintes de logement importantes.** Les dépenses de logement constituent un poste de consommation majeur pour les ménages, et la part du logement dans la consommation des ménages en France est supérieure à la moyenne européenne. À nouveau, ceci est corrigé par un parc de logements sociaux développé et par des aides au logement significatives pour les ménages les moins aisés. Cependant, non seulement tous les ménages les moins aisés n'en bénéficient pas, mais c'est encore moins le cas pour les classes moyennes.

**En conclusion, la redistribution par les impôts et transferts**



**sociaux est un puissant outil de réduction des inégalités de revenu mais les inégalités d'opportunité sont importantes, largement liées au système éducatif.** La redistribution soutient le niveau de vie des ménages les plus pauvres, mais ne corrige pas les disparités au sein du milieu de la distribution. Et surtout, elle ne suffit pas à contrer les inégalités des chances liées au milieu socio-économique ni les inégalités territoriales. **L'urgence de redonner la possibilité à chacun de réussir passera d'abord par une réforme du système éducatif, pour assurer que chaque enfant aura la chance de progresser grâce à l'enseignement, la formation, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie ; que chaque adulte qui a manqué une marche peut se rattraper.** La prochaine étude de l'OCDE sur la France, qui sera publiée en avril, fera des recommandations en ce sens.